

Vendanges / Le 7 septembre pour les pinots, le 12 pour les autres cépages

Récolte en deux temps pour les vins tranquilles

Six jours après le coup d'envoi du crémant, l'assemblée générale de l'AVA (Association des viticulteurs d'Alsace) a arrêté hier à Colmar la date des vendanges pour les vins tranquilles. Elles débuteront le mercredi 7 septembre pour les pinots, et le lundi 12 pour les autres cépages.

Le comité régional d'experts doit encore valider ces propositions.

Une simple formalité. Hier, les rangs de la réunion de pré-vendanges de l'AVA étaient un peu plus clairsemés que d'habitude, du fait des vendanges du crémant en plein boom.

« Un millésime précoce comparable à celui de 2007, un potentiel en qualité et en quantité, mais des raisins fragiles avec des grappes compactes et des foyers de botrytis (pourriture) qui demandent une réaction au cas par cas en fonction de l'état sanitaire et du niveau de maturité ».

Voilà pour le diagnostic d'avant-récolte dressé par Eric Meistermann, de l'Institut Français de la Vigne. La poursuite d'un beau temps sec laisse augurer des vendanges à la carte. « On a eu une météo pour faire des vins comme on les aime avec une belle acidité, et pas méridionaux », se réjouit Gérard Boesch, président de l'AVA.



Laisser mûrir ou chaptaliser

Tout le vignoble alsacien n'est pourtant pas logé à la même enseigne. La semaine dernière, douze communes de la région de Barr-Ottrot-Andlau ont essuyé une averse de grêle, qui sans être catastrophique a occasionné « jusqu'à 30 % de dégâts dans les pinots noirs ». Si la récolte est prometteuse, des foyers de pourriture ont fait leur apparition dans des parcelles de pinots gris et de pinots noirs avec les derniers orages. Lors de la réunion d'hier, certains secteurs comme Kaysersberg, Wintzenheim, ou Ribeauvillé se sont prononcés en faveur d'une ouverture avancée au 5 septembre, pour ces cépages fragilisés. C'était aussi le souhait du SYNVIRA, le syndicat des vigneron indépendants. Le débat s'est cristallisé sur le choix de la date : avec d'un côté les gens pressés de mettre la récolte à l'abri des caprices de la météo en vendangeant dès que le raisin a atteint le degré minimum, et de l'autre, les adeptes de la patience pour gagner en maturité. Les échanges ont fait apparaître des divergences sur le bien-fondé de la chaptalisation (enrichissement en sucre) cette année. « On a une avance extraordinaire, une belle charge. On ferait honneur à notre profession en décidant de ne pas chaptaliser un millésime et de pas vendanger trop tôt », a plaidé un vigneron. Carole Lefebvre, représentante de l'Union des œnologues a mis en avant « une belle matière » riche en acide tartrique (le préféré des vignerons), pauvre en acide malique, et sans excès d'azote.

Soucieux de freiner les ardeurs des troupes, le président de l'AVA a proposé le compromis du 7 septembre pour la famille des pinots, et la date du 12 pour le reste des cépages. « La sagesse demande que la semaine prochaine ne soit pas une vendange pleine pour l'ensemble des vins tranquilles. Les degrés n'y sont pas forcément », a fait valoir Gérard Boesch.

Pré-vendanges en cas d'urgence

En sachant que lorsque l'état sanitaire de la parcelle impose l'urgence, la procédure des pré-vendanges reste possible 24 heures avant la récolte. Les services de l'INAO ont reçu quelques demandes lundi pour le pinot gris et l'auxerrois. L'ouverture en deux temps a été adoptée à l'unanimité moins une voix. Pour les grands crus, la récolte démarrera avec un décalage de 7 à 10 jours en fonction des cépages et des terroirs. Les Vendanges Tardives ne pourront être rentrées que deux semaines après l'ouverture de la campagne.

Cette année, l'Alsace prévoit une récolte de 1 150 000 hl, en augmentation de 25 % par rapport à 2010 : soit 270 000 hl pour le crémant, et 880 000 hl pour les vins tranquilles. Une production qui permettra de reconstituer les stocks, après les faibles rendements de l'an dernier.

Le 31 août 2011.